Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

27 MAI 2013
417

Le Premier Ministre

• 990 / 13 / SG

Paris, le 24 MAI 2013

Monsieur le Président,

Les zones franches urbaines (ZFU) constituent un des zonages de la géographie prioritaire de la politique de la ville. Elles ont été conçues comme un outil destiné à favoriser le développement économique et l'emploi dans des quartiers touchés par un taux de chômage élevé et un déficit d'activités économiques. Il s'agit d'un dispositif complet d'exonérations de charges sociales et fiscales au bénéfice des entreprises d'au plus 50 salariés qui s'y installent.

Destiné initialement à bénéficier à 44 territoires pour une période de cinq ans (1997-2001), ce dispositif a été prorogé à plusieurs reprises et progressivement étendu à 100 ZFU au total (93 en métropole et 7 dans les DOM).

Alors qu'il arrivait à échéance le 31 décembre 2011, le dispositif ZFU a été prorogé une nouvelle fois jusqu'au 31 décembre 2014, par l'article 157 de la loi de finances pour 2012. Dans ce cadre, la clause d'embauche locale a été portée à un salarié sur deux et une nouvelle condition de couplage de l'exonération d'impôt sur les bénéfices avec l'exonération sociale pour les entreprises d'au moins un salarié a été introduite.

Dans le prolongement de la concertation nationale « Quartiers, engageons le changement » que le ministre délégué chargé de la ville, François Lamy, a conduite à ma demande avec tous les acteurs de la politique de la ville, le comité interministériel des villes (CIV) du 19 février 2013 a approuvé un ensemble de mesures pour le rétablissement de l'égalité républicaine dans les quartiers. La réforme de la géographie prioritaire de la politique de la ville y tient une place essentielle et vise à concentrer les moyens sur les quartiers les plus prioritaires.

Monsieur Jean-Paul DELEVOYE
Président du Conseil économique,
social et environnemental
9, place d'Iéna
75775 PARIS Cedex 16

L'instauration de cette nouvelle géographie, plus resserrée et plus lisible, nécessitera la mise en cohérence des diverses politiques publiques territorialisées, ainsi que des zonages existants, parmi lesquels les ZFU.

Le CIV a ainsi souhaité demander au Conseil économique, social et environnemental d'établir un bilan du dispositif des ZFU et de sa performance, en matière de développement économique et de création d'emplois. L'expertise de l'assemblée que vous présidez doit permettre d'apprécier l'opportunité du dispositif et de son évolution et, dans le cas où le bilan du dispositif vous semblerait justifier une extinction, d'engager des réflexions sur des instruments adaptés à une politique territoriale d'aide à la création d'entreprises, de développement économique et de maintien du commerce de proximité dans ces quartiers de la politique de la ville.

Le Conseil économique, social et environnemental pourra notamment s'appuyer sur les études et travaux conduits depuis plusieurs années sur le sujet ; une bibliographie est jointe à la présente saisine. J'invite également votre assemblée à tenir compte compte des orientations du CIV en matière économique, notamment l'accent mis sur les enjeux de l'économie sociale et solidaire et la nécessité de soutenir l'installation des commerces dans les quartiers prioritaires.

Le secrétariat général du comité interministériel des villes pourra apporter son soutien à vos travaux.

Je vous serais reconnaissant de me remettre vos conclusions avant le 20 décembre 2013.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Jean-Marc AYRAULT

ANNEXE

Publications / Etudes

Rapport de la Cour des comptes : la politique de la ville : une décennie de réformes (juillet 2012)

DARES - Analyses - juin 2012 - N° 039 : Les embauches exonérées dans les territoires de la politique de la ville de 2007 à 2010.

INSEE - Analyses - mars 2012 - N° 4 : Les zones franches urbaines : quel effet sur l'activité économique ?

Travaux de recherche DARES : 1er semestre 2012

- Sciences Po : Evaluation des effets des politiques ciblées sur les territoires: le cas des ZFU
- CNRS-IDEP : Hétérogénéité des Zones Franches Urbaines : le rôle de l'isolement géographique des quartiers
- CEPREMAP : L'effet des Zones Franches Urbaines sur le retour à l'emploi
- GATE : Accès à l'emploi dans les territoires de la politique de la ville : un appariement entre emplois et populations

Rapport d'Eric RAOULT, Président du groupe de travail « ZFU, développement économique et emploi dans les quartiers » (juillet 2011)

Rapport de MM. GOULARD et PUPPONI portant sur l'évaluation des aides aux quartiers défavorisés. Assemblée nationale – Tome II – études. Octobre 2010

CESE : « Les entreprises dans les zones franches urbaines, bilan et perspectives » Avis présenté par Mme Fatiha BENATSOU (2009)

Cabinet E.C.s. : « Evaluation qualitative des impacts et des conditions de mise en oeuvre locale des dispositifs des zones franches urbaines » (Février 2009)

INSEE : Roland RATHELOT et Patrick SILLARD : « Zones franches urbaines, quels effets sur l'emploi salarié et la création d'établissements ». Economie et Statistique - 415-416 (2008)

INSEE : Emilie ERNST « L'activité économique dans les zones franches urbaines » INSEE Première - N° 1187 (mai 2008)

Rapport au ministre du logement et de la ville : « Un commerce pour la ville », Robert Rochefort (février 2008)